

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

BULLETINS

DE LA

CLASSE DES LETTRES

ET DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ET DE LA

CLASSE DES BEAUX-ARTS

1903



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
Rue de Louvain, 112

1903

JUGEMENT DES CONCOURS.

CONCOURS ANNUEL POUR 1903.

Section d'histoire et des lettres.

TROISIÈME QUESTION.

Faire l'histoire des invasions en Belgique au moyen de l'étude systématique des dates fournies par les trouvailles de monnaies dans les ruines de villas, dans les tombeaux et dans les trésors enfouis.

Rapport de M. Kurth, premier commissaire.

« Le premier des deux mémoires qui nous ont été soumis porte la devise un peu hardie : *Eureka*. Il se compose de dix-sept pages contenant quelques considérations sur la numismatique de notre pays, depuis les premiers Belges jusqu'à l'époque franque. Il prouve que l'auteur n'a pas compris la question et qu'il ne possède pas les connaissances nécessaires pour en aborder l'étude avec fruit. C'est tout ce qu'il convient de dire de son travail, dont l'examen m'a laissé une impression pénible.

Le second mémoire porte pour devise : *L'étude de l'histoire inspire l'amour de la patrie*. Je me contenterais d'en dire la même chose que du premier, si l'équité ne me faisait un devoir d'ajouter qu'il fait preuve, au moins, de quelques connaissances archéologiques, d'ailleurs insuffisantes et mal digérées, et que l'auteur s'est astreint à un certain travail pour dresser la liste des trouvailles numismatiques faites à diverses époques en Belgique. Il avoue d'ailleurs (p. 71) ne connaître le con-

cours de l'Académie que depuis deux mois à peine, et avoir réuni à la hâte ses matériaux. Il ajoute que quand même il en aurait eu à sa disposition un nombre plus considérable, il ne serait pas arrivé à un autre résultat, et il croit qu'il suffirait de dresser la carte archéologique du pays pour répondre aux intentions de l'Académie. On ne peut, dans ces conditions, que se féliciter pour lui de la brièveté du délai dont il a disposé pour faire son travail : il n'aura perdu que deux mois de son temps.

Je propose à la Classe de remettre la question au concours : il y a lieu d'espérer qu'il se rencontrera enfin un archéologue doublé d'un historien qui la traitera d'une manière fructueuse. »

MM. Vanderkindere et De Smedt, second et troisième commissaires, déclarent se rallier aux conclusions du rapport de M. Kurth.

La Classe, adoptant les conclusions des rapports de ses commissaires, décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix proposé.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude littéraire et philologique sur les œuvres du poète dunkerquois Michel de Swaen.

Verlag van den heer Paul Fredericq, eersten commissaris.

« Voor de prijsvraag uitgeschreven over *Het leven en de werken van Michiel De Swaen* hebben wij eene zeer uitgebreide verhandeling van 260 groote bladzijden ontvangen onder kenspreuk : *Waar een wil is, is een weg*.

Eerst geeft ons de schrijver eene levensbeschrijving